

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

203

Sept. 2025



• FÊTE DE LA SAINT-FIACRE •

Venez vivre l'aventure

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS



VENDREDI 6 JUIN

KID'S PARTY

Finally la pluie ne s'est, fort heureusement, pas invitée à la soirée ! Les enfants ont pu profiter des châteaux gonflables et des animations proposées.



DIMANCHE 15 JUIN

**GALA
DU CONSERVATOIRE**

Cette année encore, le gala de l'école municipale de musique a séduit le public avec sa représentation « Fantastique et merveilleux ». Un répertoire pour tous les goûts du classique aux morceaux tirés de musiques de films et d'animations.



© Dominique Dubarry Loison



SAMEDI 21 JUIN

**FÊTE DE LA MUSIQUE
FESTIVAL DE LA DIVERSITÉ**

Malgré la chaleur écrasante de ce 21 juin, vous avez pu assister aux prestations des danseurs et musiciens qui n'ont pas démerité ! Les artistes se sont succédé de l'église à la Place Beaulieu pour vous faire chanter et danser.





En raison des règles relatives à la communication en période pré-électorale, **l'éditorial du maire est suspendu jusqu'au renouvellement du conseil municipal.**

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Marion IMBERT, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Marion IMBERT et autres contributeurs / **Conception :** Emendo /

Impression : Imprimerie Payard – Marolles-en-Hurepoix



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr





Gyuri Karnay Un artiste local aux multiples talents



Ancien Arcueillais, Gyuri KARNAY arrive en juin 2012 à La Ville du Bois.

Après 6 années aux Beaux-Arts d'Orléans, son parcours professionnel évolue dans le monde artistique : designer chez Pierre Cardin, storyboarder pour les "Bibifoc" d'Antenne 2 et réalisateur des « Dragoon » pour Canal J, peintre de fresques pour certains travaux publics parisiens, directeur artistique pour des agences de publicité.

Gyuri a su mettre son talent au service de la commune, en étant le parrain de la 8^e édition en 2015 du Salon des Artistes locaux, avec l'exposition en 2023 Erotics'Arts, en proposant un concours photos de la ville... Une implication et des aptitudes qui l'ont naturellement conduit à être le conseiller artistique de la commune.

La ville a pu cette année encore bénéficier de son savoir-faire avec la restauration du médaillon bas-relief de Marianne de 1889 dévoilé le 21 mai lors de l'inauguration des nouveaux logements rue de Gaillard en présence de Monsieur le Sous-Préfet, ou la réalisation de la bâche tendue de la Maison Culturelle des Joncs Marins.



RETOUR SUR LES TRAVAUX D'ÉTÉ

Un été pour réaliser des travaux nécessaires

Durant la période estivale, plus calme et donc propice à l'entreprise de travaux, divers chantiers ont pu aboutir.

Plusieurs sites ont ainsi été rénovés ou équipés :

Centre de Loisirs de la ferme de la Croix St Jacques



La mairie a fait réaliser la mise en peinture de l'ensemble des 5 salles d'activités du centre de loisirs de la Ferme de la Croix Saint-Jacques, chaque salle, devenue bicolore, est unique.

La salle de location de la Halle

La salle de location de la Halle a fait peau neuve avec la mise en place d'un soubassement en bois ainsi que des peintures rafraichies. Sa cuisine n'a pas été oubliée avec le remplacement du four et la mise en place d'un lave-vaisselle manquant jusqu'à présent à destination des locataires.

Dans nos écoles



Afin de sécuriser nos établissements scolaires, il a été procédé à la mise en place de système PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) permettant d'anticiper les risques majeurs auxquels peuvent être exposés les établissements scolaires via la mise en place d'alarme spécifique.

Le plan PPMS joue un rôle très important dans la sécurité de tous notamment durant le temps d'attente de l'intervention des secours.

Rue des Joncs Marins

La Mairie a fait réaliser la réfection des trottoirs et du tapis de la rue des Joncs Marins compris entre la rue des Sablons et le chemin du Plateau.



PENSEZ-Y !

Le recensement citoyen



Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Le recensement citoyen permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales. L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat) ou à un concours administratif en France.

Bientôt 16 ans ? N'oubliez pas de vous faire recenser, c'est obligatoire ! Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen en mairie.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune. Il faudra fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

ESSONNE VERTE,
ESSONNE PROPRE A 30 ANS

Participez aux opérations de nettoyage dans tout le Département !

Du 20 septembre au 2 novembre 2025, le Département renouvelle l'opération "Essonne verte, Essonne propre", une initiative de nettoyage à l'échelle départementale. Cette édition marquera **les 30 ans de l'opération** et sera parrainée par Ludovic Franceschet, l'éboueur star de TikTok, engagé pour la cause environnementale.

Depuis trois décennies, "Essonne verte, Essonne propre" invite les Essonnais à se mobiliser pour nettoyer des lieux variés : abords de routes, berges de rivières, espaces agricoles, forêts... L'objectif est de sensibiliser les citoyens à la préservation de leur environnement et de leur cadre de vie.

Pour accompagner les participants, le Département met à disposition des sacs poubelles, des gants, ainsi que des bennes pour collecter les déchets. De plus, une fois les déchets ramassés, des actions de valorisation seront mises en place afin de les recycler de manière responsable.

Toutes les opérations de nettoyage organisées dans le cadre de cette édition sont à retrouver sur : <https://openagenda.com/fr/essonne-verte-essonne-propre>

Mobilisez-vous pour préserver la beauté de notre territoire en participant à cette belle initiative collective et **réservez votre matinée du 18 octobre pour le grand nettoyage sur la commune !**

SEMAINE BLEUE

Avis aux séniors : les inscriptions sont ouvertes

SEMAINE BLEUE

LUNDI 6 OCTOBRE
Cino-débat
Acteur privé/acteur invité sur les AvC
À 12h30 - Salle Robert Housen
Rue des Pylandines
- 01820 NOZAY

MARDI 7 OCTOBRE
Marche en forêt
Circuit du rocher de Saules-Chartroux
À 13h30 Parking des Rochers de Saules
Allée forestière
- 01160 Saules-Chartroux

MERCREDI 8 OCTOBRE
Visite du site EDF
1^{er} groupe: 9h30 - 12h
2^e groupe: 13h30 - 16h
88 Rue de Fretay
- 01400 Villejust

JEUDI 9 OCTOBRE
Visite nature et patrimoine
Visite de la Tour de Montagu et du site des Orphelins Apprentis d'Auteuil.
À 13h45 - Lycée Horticole et Paysager
Saint-Antoine 53 Av Massévat Geroche
- 01400 Marcoussis

VENDREDI 10 OCTOBRE
Séance cinéma et tombola de clôture
À 14h - Centre Culturel Michel Spirat
5-7 rue des Archers
- 91110 Montlhéry

Du 6 au 12 octobre la Semaine Bleue revient avec pour slogan « Vieillir, une force à partager ». Les séniors sont à l'honneur avec un programme dédié et des activités variées gratuites à proximité de La Ville du Bois : ciné-débat, marche en forêt, visites... Si vous souhaitez participer, pensez à vous inscrire **avant le 12 septembre auprès du CCAS.**

CCAS, 23 rue du Grand Noyer
01 69 63 32 79



Rénovation énergétique, ayez le réflexe Paris-Saclay Renov'



Alerte vigilance : démarchages téléphoniques ou à domicile abusifs voire frauduleux ! Les économies d'énergie ne se résument pas à l'installation d'une pompe à chaleur ou de panneaux photovoltaïques. Entre nous, cela se saurait !

Des entreprises peu scrupuleuses vous démarchent par téléphone, voire directement à votre domicile pour vous promettre d'incroyables baisses de vos factures énergétiques en installant une pompe à chaleur ou des panneaux photovoltaïques. Cette pratique est interdite !

La loi du 24 juillet 2020 est formelle « *Toute prospection commerciale de consommateurs par des professionnels, par voie téléphonique, ayant pour objet la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables est interdite.* »

Dès lors, quand une entreprise vous contacte sans votre accord préalable, elle enfreint cette réglementation. De plus, certaines peuvent prétendre être des partenaires officiels d'EDF, GRDF, ou autres organismes. La plus grande méfiance est alors de rigueur !

Paris-Saclay Renov', déclinaison à l'échelle locale de France Renov', c'est le **guichet unique, gratuit et indépendant** dédié à la rénovation énergétique pour les propriétaires, locataires et copropriétaires. Un seul numéro **01 84 77 77 77**

Bénéficier d'un accompagnement gratuit, neutre et indépendant pour tous vos projets de rénovation énergétique :

- trouver des solutions pour baisser vos factures,
- bénéficier d'aides financières et de dispositifs de financement,
- réaliser un bilan énergétique,
- faire le lien avec les entreprises de travaux,
- profiter de conseils techniques.

Lancez-vous pour un habitat plus confortable et plus économe !

Un passage à hérissons dans votre jardin ?

L'agglomération Paris-Saclay mène une politique de reconquête des continuités écologiques du territoire. Son objectif ? Permettre aux espèces animales mais aussi végétales de se déplacer, de se reproduire, de se nourrir et de s'épanouir sur le territoire. Et ce projet a besoin de vous ! Il a été constaté un inquiétant déclin du Hérisson d'Europe. Ce petit mammifère se heurte en effet à de nombreux obstacles : urbanisation, routes, clôtures et murs qui entourent nos jardins.

Comment lutter contre sa disparition ? En tant qu'habitant et propriétaire d'un jardin, il est possible par exemple de créer un passage à hérissons dans sa clôture ou rehausser son portail à 15 cm du sol. À chaque ouverture créée, c'est une nouvelle chance pour les hérissons de se déplacer de jardins en jardins, trouver de nouveaux abris et de la nourriture. C'est pourquoi l'agglomération



lance un programme de création de passages à hérissons chez les habitants volontaires, en commençant par La Ville du Bois.

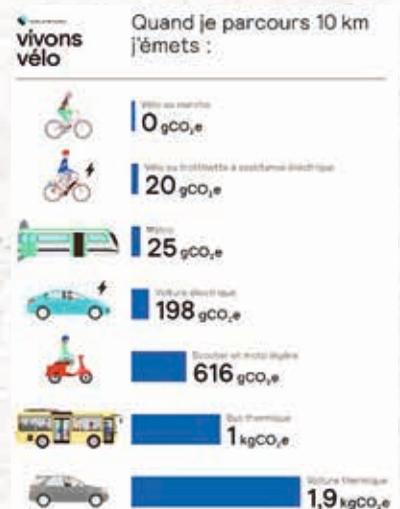
Vous êtes intéressé(e) par ce projet ? Vous souhaitez simplement en savoir plus ? Complétez le formulaire en ligne via le QR code ci-dessus pour être recontacté(e).

Venez à la découverte du Hérisson, **le samedi 11 octobre de 14h à 17h** à la Maison Culturelle des Joncs Marins, avec un goûter champêtre tout public et familial, des stands d'informations, des activités manuelles, la projection d'un film documentaire...



UN GESTE POUR LA PLANÈTE

Le vélotaf :
une pratique écologique pour réduire l'impact de nos déplacements sur l'environnement



RESTONS VIGILANTS

Parents : le saviez-vous ? Le sommeil est important pour les parents et les enfants



Chez les parents



56%

Plus d'1 parent sur 2 déclare souffrir d'au moins un trouble du sommeil

66%

Trouble du sommeil chez les familles monoparentales,

Un parent qui connaît l'intérêt du sommeil dort mieux avec 7h14 par nuit en moyenne au lieu de 6h54 pour les autres. Bien entendu, ceci impacte directement le sommeil de son enfant.

Chez les enfants

Tous les parents savent que le sommeil est important pour les enfants.

Pourtant, 24 % des parents d'enfants de 6/10 ans (élémentaires) déclarent que leur enfant est victime de troubles du sommeil. Ils sont 32 % pour les enfants de 3/6 ans (maternels).

Un « mauvais » sommeil chez l'enfant, c'est l'exposer à des effets très connus :



65%

Des troubles de l'attention, de la concentration

50%

Des difficultés d'apprentissage

48%

Des difficultés à maîtriser ses émotions

44%

Des accès de colère

Retenez que les enfants ont donc besoin d'un rythme régulier (y compris le week-end), répétitif et calme pour favoriser le sommeil.



Le rythme des adultes influence celui des enfants.

Il est essentiel de consacrer du temps à les accompagner, notamment en soirée. Son temps de sommeil est capital pour intégrer toutes les expériences, les connaissances et les émotions vécues dans la journée : autrement dit, pour bien grandir.

Découvrez cette vidéo de sensibilisation

(Source 2022 : Institut National du Sommeil et de la Vigilance)



La natation à l'école

La fermeture de la piscine de Montlhéry a limité les accès aux activités de natation pour les familles, les associations et les écoles. Les piscines des alentours tentent d'absorber les demandes de toutes les communes concernées.

Mais voilà, malgré les efforts et la bonne volonté des acteurs locaux, il nous faut partager ces piscines, les créneaux et faire des choix pour que cela profite au plus grand nombre. Après le COVID, les CM2 de la ville ont été retenus pour bénéficier de ces cycles de natation scolaire.

Après une nouvelle consultation avec les directeurs d'école, les élèves du CP ont besoin de ces cycles de natation (programme de l'Education Nationale). Ainsi, nous essayons d'obtenir davantage de créneaux pour 2025/2026 afin d'ouvrir ces cycles de natation au maximum d'élèves.

A défaut, nous devons faire des choix concertés avec les enseignants.



FAISONS LE POINT

Pourquoi un forfait communal est versé aux écoles privées ?



Voici un sujet scolaire qui est souvent source de questions, de commentaires voire d'incompréhension dans une commune.

Quelle en est l'origine ?

En décembre 1959, la loi dite "Debré" est adoptée. Elle garantit l'existence de l'enseignement privé à côté de l'enseignement public en le légitimant comme "l'expression d'une liberté essentielle", la liberté d'enseignement. Elle ajoute que "l'enseignement privé représente une forme de collaboration à la mission d'éducation nationale qui le fait ainsi participer au service public".

Quelle répartition est prévue ?

- L'Etat assure le salaire des enseignants dans les établissements sous contrat (co-financement),
- Les communes participent via le « forfait communal »,
- Les parents paient les frais de scolarité.

Qu'est-ce que le forfait communal ?

Le forfait communal est la partie que la municipalité doit obligatoirement verser aux établissements privés sous contrat de son territoire.

Pour la ville, il se calcule sur la base du coût d'un élève dans le public et est ensuite multiplié par le nombre d'élèves domiciliés sur la ville inscrit dans l'établissement privé.

Chaque commune est responsable de déterminer par convention le forfait communal sur la base des grands principes définis par les articles L. 442-5 et L. 442-5-1 du code de l'éducation. Le montant du forfait doit être équivalent au coût des classes correspondantes de l'enseignement public : c'est le principe dit "de parité".

Ainsi, La Ville du Bois établit régulièrement le coût d'un élève dans le public en tenant compte des dépenses réelles :

- En maternelle : 1 618,00 € par élève, par an
- En élémentaire : 639,00 € par élève, par an

Pour 2025, la somme versée à l'Institut du Sacré Cœur représente 148 036 €.

Conclusion

Ce forfait communal est bel et bien une obligation à laquelle les communes ne peuvent se soustraire. La dépense dépend du nombre d'enfants inscrits chaque année dans l'établissement privé. Techniquement, si les enfants avaient été scolarisés dans une des écoles publiques de la ville, le coût aurait été de facto identique. C'est pourquoi, au titre de la parité, ces frais sont ainsi reversés à la structure privée.



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI « Les Petits Pas »

Permanences de puériculture sur le parking de l'Escale, 14 chemin des Berges, assurées par le camion de la Protection maternelle et infantile (PMI) **les vendredis 5 et 19 septembre de 9h à 12h30 sur RDV au 06 80 72 81 94.**

Biblio-bébé

Mercredi 8 octobre, de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription.

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants

« 1, 2, 3, Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 9h à 11h30. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01 69 63 32 72.

Vendredi 5 septembre : Le temps des retrouvailles – Moment d'échange convivial, jeux libres et petit déjeuner partagé

Vendredi 12 septembre : Eveil musical

Vendredi 19 septembre : Activités Petites mains (peinture/dessin)

Vendredi 26 septembre : Jeux libres

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Fête de la Saint-Fiacre

de 11h30 à 18h - Place Beaulieu
(à l'Escale en cas de pluie)

Pirates, boucaniers, corsaires, moussaillons, embarquez à bord du bateau pirate ! Tout l'équipage est attendu le **dimanche 14 septembre** Place Beaulieu.

Une animation XXL sur le thème de la piraterie s'annonce.

Au programme : un campement de pirate avec son bateau, un spectacle tout public, des jeux et des épreuves, des ateliers créatifs, un groupe de musique et de danse tahitien ainsi que de nombreux stands de produits artisanaux (bière, bijoux, plantes, miel, sacs en tissu, paniers...).

Des points de restauration seront présents : food truck, barbe à papa, churros...

On se prépare pour l'abordage !

Entrée libre gratuite



20 ET 21 SEPTEMBRE

Fête du Patrimoine



Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, qui se tiendront les **20 et 21 septembre** prochains, la ville et la caserne de Montlhéry œuvrent à montrer au plus grand nombre la richesse de notre patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'ouvertures exceptionnelles.

Car la meilleure façon de protéger le patrimoine, c'est de le faire connaître et de faire en sorte que l'on puisse y accéder.

Voire programme :

- **Samedi 20 et dimanche 21 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h** : exposition photos par le club Nosimages de Marcoussis à la Maison culturelle des Joncs Marins.
- **Samedi 20 septembre à 10h, 11h, 14h et 15h** : visite guidée de la caserne des pompiers de Montlhéry. Visite d'1h. Gratuit, sur inscription (places limitées) auprès du service Culturel.
- **Dimanche 21 septembre de 9h15 à 12h** : ouverture de l'église Saint-Fiacre.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Vide Maison communal

de 9h à 18h
Dans toute la commune

A vos agendas pour la 3^e édition du Vide Maison sur la ville !

Le dimanche 28 septembre, de 9h à 18h, tous les habitants sont invités à participer à un vide maison à domicile. Basé sur le même principe que la brocante à ceci près que le débarras ne se tiendra pas sur la voie publique mais uniquement dans les jardins, garages et autres annexes des particuliers qui se sont déclarés (ne concerne pas les appartements). Les participants seront signalés par des ballons placés devant chez eux et un fléchage à l'entrée des rues.

Pour participer il suffira de compléter et retourner en mairie le Cerfa de déclaration préalable de vente au débarras accompagné d'une photocopie de la carte nationale d'identité à remettre au service Culturel **avant le 14 septembre.**

Informations complémentaires et téléchargement du formulaire Cerfa sur le site de la ville.

Renseignements auprès du service culturel 01 64 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr



+ d'infos,
service Culture, Sport,
Vie associative
01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Salon du bien-être

de 10h à 18h

À l'Escale, 14 chemin des Berges

Le Salon du bien-être de La Ville Du Bois, organisé par l'Association Zen Harmony, aura lieu le **dimanche 5 octobre 2025**.

60 exposants seront présents pour vous faire découvrir des thérapies alternatives, des voyages initiatiques et des créations artisanales dédiées au bien-être. Le programme comprend des ateliers et conférences pour approfondir vos connaissances, des démonstrations et soins dont vous pourrez profiter sur place, ainsi qu'une tombola. L'occasion d'échanger avec des experts en bien-être et explorer des produits naturels pour améliorer votre quotidien. Entrée libre et gratuite



La présentation des exposants, les conférences et les ateliers sont disponibles sur :



www.zenharmony91.fr



Zen Harmony Association



[zenharmony91220](https://www.instagram.com/zenharmony91220)

Conservatoire

C'est la rentrée pour nos musiciens ou futurs musiciens ! Quelques informations utiles et des précisions pour vos (ré) inscriptions.

EVEIL MUSICAL seulement pour les Moyenne Section et Grande Section :

- Mercredi de 9h15 à 10h à la Ferme de la Croix St Jacques
- Mercredi de 16h30 à 17h15 aux Renondaines
- Mercredi de 17h30 à 18h15 aux Bartelottes

INSCRIPTIONS 2025-2026

Renseignements et inscription au forum des associations **dimanche 7 septembre** à l'Escale de 10h-17h30. Les horaires de présences des professeurs vous seront communiqués via le site de la commune.



Autres dates à retenir

- **Portes-ouvertes** samedi 6 septembre de 10h à 12h30 au Conservatoire : tous les instruments sauf le piano / batterie à confirmer / sax-clar de 10h à 11h / violon de 10h à 11h30
- **Plannings des élèves :**
 - au conservatoire le jeudi 11 septembre à partir de 17h pour trombone, saxo/clarinette (à confirmer)
 - par téléphone : tous les autres instruments

Démarrage des cours le lundi 15 septembre et le lundi 22 septembre pour les orchestres.

+ d'infos, service Culture, Sport, Vie associative
[01 64 49 55 40](tel:0164495540), culture.sport@lavilledubois.fr



24 ET 25 MAI

Lauréats du concours photos

Suite au concours photos lancé au dernier trimestre 2024, plusieurs clichés ont été affichés lors de l'exposition des 24 et 25 mai dernier à la Maison culturelle des Joncs Marins. Six photos ont été sélectionnées.



N°4 « Point relais »
Didier Ribault



N°15 « Mairie de La Ville du Bois »
Philippe Viard

Les consignes :
les photos devaient représenter la ville et seul le noir est blanc était autorisé. Après, libre cours à la créativité de chacun...



N°6 « Clocher et clochettes »
Annette Turmolle-Schreiner



N°16 « Le bois sous la neige »
Sophie Gaine



N°13 « 25 Grande Rue »
Edwige Deniau



N°12 « Plie mais ne rompt pas »
Hervé Guenet

C'est le mois de l'inclusion à la Bibliothèque !

A partir du 20 septembre, débute avec un peu d'avance à la bibliothèque « le mois de l'inclusion » (officiellement au mois d'octobre). Vos bibliothécaires se mobilisent pour faire tomber les barrières et les clichés autour du handicap en vous proposant plusieurs animations.



Du 20 septembre au 18 octobre : Exposition FALC (Facile à Lire et à Comprendre) « Je Falc, donc je lis ! ». Une exposition de la Médiathèque Départementale

de l'Essonne et réalisée par l'association Mes mains en or. Cette exposition met en avant le travail de co-construction avec l'Association Trisomie 21 et vous fait découvrir le FALC sous toutes ses formes. Créée pour faciliter l'accès à l'information pour les personnes présentant un trouble du développement intellectuel, la méthode FALC s'étend aujourd'hui au domaine de la littérature. Grâce à la co-construction, des livres adaptés répondent désormais aux envies et besoins de ces publics. Lire n'a jamais été aussi facile !



Mercredi 1^{er} octobre à 10h : Spectacle ATYPIQUES par la Compagnie Les Eduls. Une question : quels mots utilisés pour définir la dif-

férence ? La comédienne déplie un paravent aux allures de malle aux trésors et revient aux racines de termes qui nous paraissent pourtant évidents : Normal, Ordinaire, Autiste, Typique, Extraordinaire. Un spectacle sensible, poétique, ludique et interactif. A partir de 9 ans, sur inscription.

Samedi 11 octobre à 10h30 : Table ronde avec Aude Berthelot (lectrice professionnelle dans l'édition et formatrice de professionnels du livre aux enjeux de l'accessibilité de la lecture), Stéphanie Topoliantz (enseignante auprès d'adolescents en grande difficulté scolaire, spécialisée dans les

troubles des apprentissages mais également autrice) et Cécile Cheippe (urbisylvaine, animatrice de conférences et d'ateliers à destination des parents autour de la discipline positive). Pour sensibiliser les enfants à cette thématique, et notamment aux troubles de l'apprentissage et de la concentration, des séances participatives avec les CM1 seront organisées sur le temps scolaire et des ateliers d'écriture seront proposés à deux classes de l'école Ambroise Paré.

Le mercredi 8 octobre à 14h, les enfants pourront participer à un atelier créatif (réglettes de lecture et organisateur de repérage dans le temps) qui se voudra participatif, afin que chacun puisse s'exprimer.

Renseignements, Bibliothèque,
01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr
Suivez la Bib sur @bib.lavilledubois

Astula du Bois, intégration et découverte

L'association Astula du Bois, qui dispense des cours d'alphabétisation sur la commune, a organisé le dimanche 1^{er} juin une journée de détente et de partage avec ses apprenants. Au programme : une visite du château de Fontainebleau avec un guide pour le public du Champ Social suivie d'un pique-nique et d'une promenade dans les jardins. Une belle journée pour les 20 parti-

cipants, dont des arméniens, géorgiens, bulgares, turcs, vietnamiens et pakistanais.

L'association recherche toujours des professeurs bénévoles ou des personnes intéressées pour donner un peu de leur temps afin d'aider à l'intégration des étrangers.

Contactez astuladubois@gmail.com ou Philippe **POULIQUEN** au 06 73 19 56 25.



Sans piscine, le club de plongée de Montlhéry tient bon la barre

La piscine, c'était le point de ralliement des adhérents du Club de Plongée de Montlhéry. On y venait pour s'entraîner à la palme, former de nouveaux plongeurs, apprendre les gestes qui sauvent, initier des jeunes à la vie sous-marine... Bref, dans ce lieu convivial, on créait du lien social tout en s'épanouissant dans un sport riche en découvertes.

Et puis il y a eu la Covid, suivie par la fermeture de la piscine de Montlhéry. Depuis deux ans, la piscine de la Norville nous accordait un créneau les lundis soirs de 22h à 23 h. Cette opportunité a cessé fin juin 2025. Sur ce parcours parsemé d'embûches, le nombre des adhérents décline !

Notre club de plongée a déjà plus de quarante ans d'existence ! Plusieurs encadrants ont été formés cette année. Nos moniteurs, tous bénévoles,

se découragent. Sans un bassin pour nager et s'immerger, impossible d'accueillir de nouveaux plongeurs. Pour la première fois cette rentrée, nous ne pourrons pas prendre de nouvelles inscriptions !

Mais pas question de jeter l'éponge, le club de plongée maintient le cap. Nous organiserons des sorties en mer et des formations ponctuelles en milieu naturel en fonction des demandes. Nous

continuerons de nous réunir pour partager des vidéos de nos explorations sous-marines ou pour faire notre fête du club.

Quel avenir pour un club de plongée sans piscine ? Nos liens d'amitié et notre passion parviendront-ils à nous maintenir la tête hors de l'eau ... jusqu'à l'arrivée d'une éventuelle nouvelle piscine ? A suivre...

Par Annette Schreiner-Turmolle,
Secrétaire du CPM



Forum des associations

Dimanche 7 septembre
De 10 h à 17h30
Escale, 14 chemin des Berges
Entrée libre

Prenez connaissance des associations communales via le guide fourni avec votre Feuille du Bois.

Plan du forum consultable sur le site. Renseignements auprès du Pôle Culture Sport et Vie associative

01 64 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr



Le HCLM, parmi les meilleurs clubs de France !

Les équipes du Hockey Club de Linas Montlhéry (HCLM) ont brillé tout au long de cette saison sportive !

L'équipe Nationale 3 a réalisé un parcours exceptionnel : sacrée championne de la région Île-de-France / Hauts-de-France, elle décroche la 4^e place au championnat national lors des finales qui se sont tenues en juin au COSOM de Linas.

Fort de cette performance, elle a ensuite confirmé son talent en remportant brillamment le tournoi d'accession, s'ouvrant ainsi les portes de la Nationale 2 grâce à une magnifique démonstration collective !

Les jeunes du club ne sont pas en reste : l'équipe U17 s'est illustrée en remportant les Playoffs EST avant de décrocher une brillante 4^e place au Championnat de France. Une belle promesse pour l'avenir du club !

Pour suivre toute l'actualité du club, rendez-vous sur Facebook et Instagram.

Le HCLM sera présent au Forum des associations: venez découvrir ses disciplines (rink hockey, roller dance, école de patinage) et vous inscrire pour la saison à venir !



L'association Décore-moi vous propose des activités de loisirs créatifs de différentes techniques autour du dessin **chaque mardi de 14h à 17h**. Ouverte à toutes vos propositions, l'animatrice saura vous conseiller. Une fois par mois elle dispense également un cours de couture et de patchwork. Vous venez avec vos projets et elle vous accompagne dans sa réalisation.

N'hésitez pas à venir les rencontrer lors du forum des associations le dimanche **7 septembre** à l'Escale.

APY YOGA

Tenté(e)s d'essayer le Yoga ? En cette rentrée, l'association APY ouvre ses cours pour vous permettre de découvrir la discipline : **mercredi 10 et jeudi 11 septembre.**

Plus d'infos sur apy-lvdb.jimdosite.com



LE SAVEZ-VOUS ?

Notre paroisse a pour Saint patron Saint Fiacre que nous célébrons au mois de septembre à l'occasion de la fête du village.

Mais qui est donc St Fiacre ?

L'existence de Saint Fiacre est attestée par des textes datant du IX^e siècle. Sa date de naissance n'est pas établie formellement. Pour les uns, il serait né en 590 et pour les autres en 610, mais tout le monde est d'accord (à un an près) sur la date de son décès : le 30 août 670. C'est un moine herboriste irlandais de noble origine. Dans son pays natal, il acquit une expertise en phytothérapie (terme moderne pour le traitement des maladies par les plantes ou leurs extraits). A cette époque, cela lui valut une solide réputation de guérisseur.

Il gagna le continent et fut au VII^e siècle évangéliste de la région de Meaux. Il se rendit auprès de St Faron, évêque de Meaux, qui lui concéda un lieu appelé « Breuil » (aujourd'hui St Fiacre petit village de Seine et Marne) pour installer, avec quelques compagnons, un petit monastère. Une réputation de charité et de sainteté s'établit autour de lui et des miracles lui furent attribués. Il créa un grand jardin lui permettant d'avoir un potager nourricier ainsi que des herbes médicinales pour guérir les malades qui le sollicitent. On lui attribue les noms de guérisseur et de cultivateur.

Fiacre fut d'abord invoqué comme thérapeute, comme patron de paroisses et de chapelles, puis des jardiniers qui se placèrent sous la protection de ce saint représenté en moine avec comme attribut la bêche et le livre. Par la suite d'autres professions se placèrent également sous sa protection à savoir les maraîchers, les agriculteurs, les fleuristes ; les chauffeurs de taxis. La Saint Fiacre se fête le 30 août.

C'est sans doute pour toutes ces raisons que notre église a pour patron St Fiacre.

Par TRANSMETTRE
Association Historique et Culturelle de La Ville Du Bois.

OKTOBERFEST



Réservez votre soirée pour la nouvelle édition de l'OKTOBERFEST qui aura lieu le 8 novembre prochain.

Cette année nous accueillerons l'orchestre BAVAROIS « Jugendblaskapelle Bärnau » et des membres de AMITIE (le comité de jumelage Allemand) les accompagnerons. Le programme : musique bavaroise, bière, vin blanc et choucroute. Ambiance garantie pour cet évènement qui se veut festif entre nos deux villes.

Le montant de la participation est fixé à 32 € par personne

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :

Par mail :

comitedejumelageecri@gmail.com

Par Tél : 06 63 53 29 48 de préférence par sms

Par le comité de jumelage ECR

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

La rentrée est l'occasion de se projeter vers l'année à venir. Elle doit être un moment d'énergie collective, de mobilisation pour l'intérêt général. À La Ville-du-Bois, cette dynamique repose en grande partie sur nos associations. Sport, culture, entraide, mémoire, environnement... Elles créent du lien, de l'engagement, du vivre-ensemble.

Mais pour continuer à jouer ce rôle essentiel, elles ont besoin de reconnaissance et de soutien. Locaux adaptés, moyens logistiques, accompagnement : ces attentes sont connues. Nous réaffirmons notre volonté de créer une Maison des associations : un lieu ouvert, partagé, ressource pour tous les bénévoles.

Parce que sans tissu associatif vivant, une commune perd son âme. Cette rentrée doit être celle d'un nouveau souffle pour nos associations, et donc pour toute notre ville.



GRÉGORY NOFERI
Conseiller municipal

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Le projet de requalification de la RN20, entre Linas et Ballainvilliers, constitue une initiative ambitieuse visant à rénover l'un des axes routiers les plus empruntés de notre région. Les grandes orientations de ce projet ont fait l'objet d'une concertation publique du 17 juin au 18 juillet. La permanence organisée à la mairie, le 24 juin, a permis de présenter les éléments clés du projet, d'éclairer les enjeux techniques et environnementaux, et d'enrichir le débat avec les habitants. De nombreux citoyens ont participé, témoignant ainsi de l'importance d'une consultation active. L'aménagement de la RN20 en boulevard urbain multimodal doit répondre à plusieurs objectifs : améliorer la sécurité, fluidifier le trafic, désengorger les carrefours, favoriser les mobilités durables, réduire les îlots de chaleur grâce à des bandes végétalisées.

Les travaux sont prévus pour débuter en 2029. Toutefois, les premières opérations pour le point critique situé à proximité de la ZAC nord, devraient commencer dès 2026.

Nous nourrissons l'espoir que ce projet se concrétise dans les délais annoncés. Le pessimisme peut parfois prévaloir, mais l'optimisme repose sur notre volonté collective.



ARNALDO GIARMANA
Adjoint au maire chargé de l'Éducatif

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Éducatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Éducatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Yannick GUIGNETTE

Benjamin DEFAYE

Valérie HUEBER

Bienvenue

02 mai 2025 : Liyam SATOURI CHAIX
05 mai 2025 : Melia KIRUPAKARAN DEFREMERY
09 mai 2025 : Lywenn CARPENTIER
23 mai 2025 : Jamie GRIFFOND
28 mai 2025 : Sawda REZZOUK
01 juin 2025 : Rayan BOURKHA
23 juin 2025 : Eloïse DE ALMEIDA GARGIULO

Félicitations

10 mai 2025 : Alison HELD et Alexandre RIBEIRO
30 mai 2025 : Laurine JAGODZINSKI et Dylan DA COSTA
31 mai 2025 : Raja ABID et Mikaël JEAMBRUN
07 juin 2025 : Amandine MÉTAYER et Julien MARSEILLE
14 juin 2025 : William JOURDAINE et Fanny DA COSTA
21 juin 2025 : Alexandra CORDEIRO et Valentin CAMUT
28 juin 2025 : Marine LEGRAND et Henrique CARVALHO

Repas de fin d'année des enseignants

Le 20 juin dernier, a été organisé un repas de fin d'année à l'attention des enseignants. L'occasion de passer un moment convivial et de souligner leur implication tout au long de l'année.



URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmérie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediaivpp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - InterVal, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Condoléances

20 mai 2025 : Claude DUBOURG
30 mai 2025 : Gilles SAINTIER
03 juin 2025 : Kunley MANGUINAN
09 juin 2025 : Nicole HURFIN épouse BELEI
7 juin 2025 : Monique VUCHER (VISIN)

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
06 40 89 45 75

DÉCHÈTERIES - RESSOURCERIES DU SIOM

Villejust - Avenue des Deux lacs : Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).

Saclay - Impasse de la Poudrette : Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 17h45, les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h45.

i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus 9115 (ex M151) et 9114 (ex M154)** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le 9114 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau)
- **Ligne de bus 4503 (ex M153)** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Ligne de bus DM152S** : en service pendant la période scolaire. Plusieurs circuits : collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux - Grange aux Cercles et Longjumeau Les Côteaux - Les Renondaynes
- **Ligne de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
- **Ligne N123** : circule 7j/7 de 23h40 à 04h20, avec un passage toutes les heures, entre Paris Châtelet et la Gare d'Arpajon, arrêt La Grange Aux Cercles à La Ville du Bois.
- **Pour rejoindre l'hôpital Paris-Saclay** : emprunter la ligne de bus 17 jusqu'à la gare du Guichet (Orsay) puis le bus 91-05 jusqu'à l'hôpital.

i Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

La Ville du Bois

Fête de la Saint-Fiacre

Dimanche 14 septembre de 11h30 à 18h

Place Beaulieu (A l'Escale si pluie)

De nombreuses animations

Thème: Pirate

- Campement sur un bateau
- Spectacle
- Jeux
- Epreuves
- Ateliers créatifs
- Groupe musical tahitien
- Exposants artisanaux
- Restauration sur place
- GRATUIT

Service Culturel
01 84 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr
www.lavilledubois.fr
@lavilledubois91

• AGENDA •

• Dimanche 14 septembre •

FÊTE DE LA SAINT-FIACRE

De 11h30 à 18h

Le bateau pirate va s'amarrer Place Beaulieu ! Ou faire escale à l'Escale en cas de tempête...

Le temps d'une journée, c'est l'immersion dans le monde de la piraterie.

Le Cercle d'escrime Ancienne de Marly-le-Roi sera présent pour assurer l'animation avec son campement, un spectacle de 40 minutes comprenant de nombreuses scènes d'actions, des grands jeux auxquels pourront participer tous les enfants, des ateliers... ainsi qu'un groupe de musique et de danse tahitien qui vous fera voyager.

Exposants de produits artisanaux. Restauration sur place.

Vendredi 5 septembre, à partir de 18h30

• **Je lis, j'aime, j'en parle** •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Samedi 6 septembre, de 10h à 12h30

• **Portes ouvertes du Conservatoire de musique** •

Voie du 8 mai 1945

Tous les instruments sauf piano

Dimanche 7 septembre, de 10h à 17h30

• **Forum des associations** •

Escale, 14 chemin des Berges

Dimanche 14 septembre, de 11h30 à 18h

• **Fête de la Saint-Fiacre** •

Place Beaulieu (Escale en cas de pluie)

Thème « Pirates »

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

• **Fête du patrimoine** •

Exposition photos à la Maison Culturelle des Joncs Marins,

Visite guidée de la caserne des pompiers de Monthéry (sur inscription auprès du service Culturel)

Ouverture de l'église Saint-Fiacre.

Samedi 27 septembre, de 10h à 12h

• **Atelier "Réduction des déchets de parcs et jardins"** •

Aux Potagers partagés du Rouillon - allée Jacques Tati

Animé par ESR Nature et en partenariat avec le SIOM

A partir du 20 septembre

• **Exposition FALC (Facile à Lire et à Comprendre)** •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

Dimanche 28 septembre, de 9h à 18h

• **Vide Maison** •

Inscriptions jusqu'au 14 septembre auprès du service Culturel.

Les maisons participantes seront signalées par des ballons de couleur et un fléchage des rues sera mis en place.

Mercredi 1^{er} octobre à 10h

• **Spectacle ATYPIQUES** •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

A partir de 9 ans, sur inscription

OCTOBRE EN BREF

Dimanche 5 octobre : Salon du bien-être

Samedi 11 octobre : Table ronde pour le mois de l'inclusion

Samedi 11 octobre : Goûter champêtre

Samedi 18 octobre : Essonne Verte Essonne Propre



Suivez l'actualité sur

www.lavilledubois.fr et sur [lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)

